Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 037-213701568-20260518-DELCOM_26_072-DE

MAIRIE DE MONTLOUIS-SUR-LOIRE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 MAI 2026

Convocations envoyées le : 12 mai 2026
Nombre de conseillers élus : 33
Nombre de conseillers en exercice : 33

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE 18 MAI A DIX-HUIT HEURES TRENTE le Conseil municipal de la Commune de Montlouis-sur-Loire légalement convoqué s'est réuni à la **Mairie dans la salle du Conseil municipal** à Montlouis-sur-Loire, sous la présidence de Monsieur Vincent MORETTE, Maire,

29 présents : Mmes et MM MORETTE, THIEUX, GADIN, LECLERC, DUMAGNOU GARCERA-TRIAY, OTT, COSTE, PETIT-MARQUEZ, LENS, LELANDAIS, MILANETTO, DURAND, BRUNE, GUERIN, GABORIT, LE BRIERO, PISANI-BONNET, DOUCET, SIGNOL, PAUVERT, LEMPEREUR, MARKARIAN, BUET, LEGUILLE, GENTILINI, BUSSON, GRESSIEUX, PETIT.

4 absents ayant donné pouvoir :

Bernard DOUADY	à Sophie DUMAGNOU
Claire MORISSON	à Ludovic MARKARIAN
Vincent BEAUFOUR	à Magali OTT
Fabrice ORE	à Frédéric LECLERC

Absent :

Président de séance : Monsieur Vincent MORETTE

Secrétaires de séance : Catherine MILANETTO – Laure LELANDAIS

DELIBERATION 2026-72 : APPROBATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Monsieur Laurent THIEUX, Adjoint au maire, donne lecture du rapport suivant :

Le Conseil municipal ayant approuvé le compte financier unique 2025 du budget annexe de l'assainissement et affecté les résultats, il convient d'intégrer ces résultats 2025 par le vote du budget supplémentaire, en prenant en compte les éléments suivants :

1) la reprise des résultats de l'exercice 2025

Conformément à la délibération portant affectation des résultats, sont intégrés :
- l'excédent de la section d'investissement (article 001 - recettes) : 290 047,58 €,
- l'excédent de fonctionnement reporté (article 002 - recettes) : 365 058,24 €.

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 037-213701568-20260518-DELCOM_26_072-DE

Conformément à la délibération du compte financier unique, sont également intégrés les restes à réaliser en dépenses pour 107 494 € et en recettes pour 101 740 €.

2) réajustement de prévisions budgétaires

➔ **Mouvements réels :**

En dépenses, outre des virements de crédits entre chapitres qui n'affectent pas l'équilibre budgétaire, voici les réajustements budgétaires proposés :

Chapitre des charges à caractères général (011) : **79 353 €** de crédits supplémentaires pour des prestations (curage réseaux, recherche PFAS), la formation, et pour prendre en compte de nouvelles dépenses.

Ajustement des crédits relatifs au personnel :

- Intérêts de la dette (chapitre 012) : **150 €** pour prendre en compte le versement mobilité mis en place depuis le 1er janvier 2026.

Chapitre des charges exceptionnelles (67) : **3 000 €** pour l'admission de créances éteintes à la demande de la trésorerie.

Chapitre des dotations aux provisions (68) : **3 000 €** pour des provisions à la demande de la trésorerie.

Dépenses d'équipement (chapitre 20) : **100 000 €** de dotation pour la réalisation de nouvelles dépenses.

Dépenses d'équipement (chapitre 21) : **113 000 €** de dotation pour la réalisation de branchements, d'ouvrages, d'acquisitions de compteurs divers.

Dépenses d'équipement (chapitre 23) : **33 415,19 €** de dépenses nouvelles de travaux.

3) l'équilibre général du budget

L'ensemble de ces décisions entraîne un virement de **267 881,61 €** de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (natures 021 et 023) et une annulation du besoin d'emprunt (**- 305 760 €**).

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Laurent THIEUX, Adjoint au maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 037-213701568-20260518-DELCOM_26_072-DE

ADOPTE les mouvements prévus par le budget supplémentaire 2026 du budget annexe de l'assainissement annexé à la présente délibération.

Le Conseil adopte à l'unanimité,
Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Fait à Montlouis-sur-Loire le 18 mai 2026

Pour le maire,
L'Adjoint délégué,

Laurent THIEUX

Les Secrétaires de séance,

Catherine MILANETTO

Laure LELANDAIS

TRANSMIS au représentant de l'État le :	22 MAI 2026
RECU par le représentant de l'État le :	22 MAI 2026
PUBLIE le :	22 MAI 2026
ACTE EXECUTOIRE	